



le 13 octobre 2023

Dr

A l'attention de la CPAM de la Haute-Corse/Corse du Sud

Pour information : ARS de Corse

Object : Intention de déconventionnement

Monsieur le Directeur de la CPAM ,

Devant la dégradation annoncée de la médecine libérale, imposée « pédagogiquement » par les institutions que sont la CPAM et l'ARS, un Collectif de Médecins Libéraux s'est créé en Corse.

Cela a donné suite à différents échanges (réunions, courriers) avec la CPAM et l'ARS. Durant ceux-ci nous avons pu constater une absence de compréhension de notre analyse et des solutions que nous vous avons suggérées. Aucune proposition nouvelle de votre part n'est ressortie de ces échanges.

La convention médicale dans son évolution actuelle et future, nous impose toujours plus de contraintes, et une restriction de moyens en face d'une demande croissante, conduisant à une souffrance professionnelle majeure et une perte d'attractivité.

Les grands perdants seront les patients, qui vont voir leur système de santé se dégrader, et la médecine de famille disparaître.

La médecine au rabais que vous proposez et qui se profile à l'horizon ne convient pas à notre éthique ni à nos valeurs.

Dans ce contexte, je souhaite, et cela dans le cadre d'une démarche commune du collectif « Médecins Libéraux Corsica », connaître la procédure pour se déconventionner. Je pourrai ainsi choisir, en toute connaissance de cause, entre le déconventionnement et le déplaquage pour une réorientation professionnelle / départ en retraite avec cessation complète d'activité.

Je vous remercie par avance et vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Dr